

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE
SECOND PROJET DE RÉSOLUTION N° 2025-229
CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2300, AVENUE LARIVIÈRE
(LOT 5 028 591 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Suite à une consultation publique, le conseil municipal a adopté le lundi 24 mars 2025, le second projet de résolution N° 2025-229 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), conformément au règlement N° 2023-1252, pour autoriser, dans les zones « 3091 », « 5051 » et « 5057 », la conversion du bâtiment afin d'exercer un usage de service de laboratoire, de géologie, de carothèque et de garage mécanique, ainsi que l'installation de conteneurs, de supports à carottes de forage et de machineries en cour arrière pour la propriété située au 2300 de l'avenue Larivière (lot 5 028 591 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.
- 2) Le second projet de résolution N° 2025-229 contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et, le cas échéant, des zones contiguës afin qu'une résolution qui les contient soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
- 3) Pour être valide toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est, au plus tard le **10 avril 2025**;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- 4) Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.
- 5) Toutes les dispositions du second projet de résolution N° 2025-229 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
- 6) Le second projet de résolution N° 2025-229 peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DESCRIPTIONS DES ZONES VISÉES :

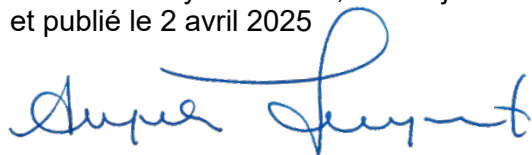
Zone « 3091 » : la zone « 3091 » est située dans le secteur McWatters et est constituée des propriétés de la rue Beaumont, des propriétés de part et d'autre de la rue des Côteaux comprises entre les numéros civiques 2281 et 2537 ainsi que des terrains vacants en arrière-lot des propriétés au nord de la rue des Côteaux.

Zone « 5051 » : la zone « 5051 » est située dans le quartier de McWatters et elle est localisée à la sortie est du noyau urbain de Rouyn-Noranda (à l'est du ruisseau Fisk). Elle comprend les propriétés portant les numéros civiques pairs 2048 à 2420 de l'avenue Larivière ainsi que les numéros civiques impairs 2049 à 2675 de l'avenue Larivière. De façon générale, cette zone comprend les anciens lots 34 à 37 du rang VI nord ainsi que les parties et lots 34 à 40 du rang VI sud au cadastre du canton de Rouyn.

Zone « 5057 » : la zone « 5057 » est constituée des terrains vacants situés en arrière-lot de l'avenue Larivière et de la rue des Coteaux et est constituée par le pourtour du lac « Fiske » et de la portion sud du ruisseau « Fiske »

Un plan détaillé de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture, ainsi que sur le site web de la Ville de Rouyn-Noranda dans la section « Avis publics ».

Donné à Rouyn-Noranda, ce 26^e jour du mois de mars 2025
et publié le 2 avril 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Angèle Tousignant', with a large, stylized initial 'A'.

Angèle Tousignant, greffière

